CARTE BLANCHE AU



© JSSS

COLLECTIF LES ENCLUMÉS
(Saône-et-Loire / Bourgogne)

« Projetnituür = Libre circulation de marionnettes dans le quotidien des villes humaines, au hasard inattendu de l'espace publique.
En 2010, débute le récit d'une saga interactive autour d'un petit peuple imaginaire tombé du ciel, répondant au nom de « nituür ». Ces êtres très attachants sillonnent les rues, envahissent les villes, les magasins, et au fil de leur histoire, ils tentent de s'intégrer parmi les hommes, curieux de nos us et coutumes terriens.
En deux ans, de nombreux épisodes ont eu lieu, et ils se sont fait adopter par de nombreux habitants de Saône et Loire, voire plus généralement de Bourgogne. La représentation schématique ci-contre représente la carte du début de leur périple sur ce territoire escargot…
Projet soutenu par le réseau de salles bourguignonnes « Affluences » et le C2 (centre culturel de Torcy) »



La charte des nituür a été entérinée par M. le Maire de Couches (petit village de Saône et Loire) lors du premier mariage officiel de deux marionnettes sur terre, Adam et Eve (les deux premiers nituür tombés du ciel). Ce jour-là fut un épisode important de la saga « Projetnituür », une manière de construire un peu plus de mémoire collective imaginaire, et de rappeler que le théâtre est un lieu fait d'éphémère et de spontanéité. Cet événement complètement improvisé entraîna une centaine de personnes le jour de la fête. « Nous avons même vu une personne et ses enfants arriver avec une 2 chevaux décorée pour l'occasion. Tout le monde était sur son 31… ».

Collectif Les Enclumés

La charte des nituür



TEXTE LU PAR M. LE MAIRE DE COUCHES SUR SCÈNE LORS DE L'ÉVÈNEMENT :

Nous sommes ici présents pour célébrer en ce jour un événement incroyable en son genre, car pour la première fois sur terre, nous allons célébrer l'union de deux êtres uniques venus d'ailleurs, deux êtres venus de la planète nituür.
Cette union symbolique, c'est l'union de l'imaginaire avec le réel, de l'insolite avec le quotidien, du théâtre avec un jour de fête.

Conformément à la loi je vais vous donner lecture des articles 212, 213, 214, 215, 220 et 371-1 du code des relations interplanétaires et des engagements entre nos deux peuples.

Article 212 : *Les époux s'engagent lors de leurs nombreuses rencontres parmi les humains, à offrir mutuellement douceur et câlins.*

Article 213 : *A l'égard de la planète terre et de toutes les formes de vie qu'elle abrite, les époux entretiendront curiosité et bienveillance.*

Article 214 : *A leurs manipulateurs terriens, les époux apporteront joie, découverte et aventure collective.*

Article 215 : *Les époux transmettront leur nudité et leur simplicité matérielle à leur nombreuse progéniture et jamais ne seront tentés par des besoins contre nature.*

Article 220 : *C'est avec toutes leurs différences et leur force de poésie, que les époux chercheront à s'intégrer dans les espaces publics des villes humaines.*

Article 371-1 : *Leur silence jamais n'empêchera les époux et leur descendance d'exprimer par tous les moyens, l'acte théâtral qui les unit (qui nous unit) aujourd'hui.*

DU CDN DE MONTLUÇON, LE FRACAS, DIRIGÉ PAR JOHANNY BERT


Présentation de la saison.

© Ella & Pitr

> Escapade auvergnate
vers de nouvelles écritures scéniques

Le Fracas, Centre Dramatique National de Montluçon, anciennement le Festin d'Anne-Laure Liégeois et encore auparavant Les Fédérés du nom de la compagnie qui a donné naissance au lieu est aujourd'hui aux mains de Johanny Bert (Théâtre de Romette). Tout en respectant voire en approfondissant le lien avec la population locale, le CDN prend aujourd'hui le chemin de nouvelles écritures scéniques et offre une place de choix à la marionnette contemporaine.

10h33, la secrétaire du CDN, Eliane Petit, vient nous chercher à la gare de Montluçon pour nous emmener au Fracas, quatre minutes de route! Nous sommes accueillies par Johanny Bert en réunion dans le hall avec les treize membres de l'équipe. Chaque semaine, l'équipe se réunit au complet pour passer en revue le projet du lieu.
Le jeune directeur nous accorde un moment pour approfondir avec nous sa programmation et sa politique de gestion du lieu. Il a fait le choix de poursuivre la démarche d'ouverture et de cohésion avec le public entreprise depuis les origines du lieu. Après concertation avec les habitants, il a été décidé que l'initiale du nouveau nom serait un « f » en hommage au Fédérés qui ont créé et baptisé le lieu et au Festin ensuite. Le CDN a toujours été identifié comme lieu d'écritures contemporaines, choix artistique respecté par Anne-Laure Liégeois et approfondi aujourd'hui par Johanny Bert.

La troupe du fracas

Johanny Bert a choisi de s'entourer d'une équipe de cinq comédiens permanents (Laëtitia Le Mesle , Valérie Vivier, Julien Bonnet, Maxime Dubreuil et Thomas Gornet) pour partager cette aventure artistique et humaine. Afin de donner corps à cette « volonté d'affirmer un projet de compagnie dans un lieu », ses acolytes ont accepté de vivre à Montluçon pour une période de deux à trois ans. Ils sont véritablement intégrés au projet du lieu sur les créations, la diffusion, la formation mais aussi les propositions itinérantes (une création par saison pour des lieux qui ne sont pas conçus pour accueillir du théâtre, cette année *Music Hall* de Jean- Luc Lagarce). « Je les ai sollicités parce que ce sont des comédiens généreux dans leur rapport au théâtre avec la curiosité nécessaire pour inventer autour d'une création, s'engager dans le processus du projet et dans sa médiation ». La troupe du Fracas est née.
Le rapport au public est un aspect essentiel qu'a tenu à respecter et développer la nouvelle direction. A titre d'exemple, ce concept de présentation de saison « à domicile » : les cinq comédiens se sont emparés d'un texte de Rasmus Lindberg pour créer une courte pièce présentée aux futurs spectateurs. Les abonnés ont été sollicités et certains ont donc organisé chez eux cette présentation intime. La nouvelle équipe a également investi la ville par des collages des plasticiens Ella & Pitr représentant les spectacles de la saison. Le Fracas se veut

>>